

Le Président

Monsieur Jean-Pierre GIRAN
Président de la métropole
Toulon Provence Méditerranée
Hôtel métropolitain
107 boulevard Fabre
CS 30536
83041 TOULON cedex 9

Affaire suivie par : Arnaud TOSTIVINT
Direction des infrastructures et de la mobilité
Pôle territorial Provence Méditerranée
☎ : 04 83 95 17 21
Nos réf : D24-04533
Vos réf : DPTPU JPG/VP/CM/AM/IG/NS n°91-2024

Toulon, le *23/12/2024*

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 3 octobre 2024, vous avez transmis au Département, pour avis, le projet de modification n°6 du plan local d'urbanisme de la commune de Toulon.

Cette procédure porte sur diverses évolutions relatives notamment aux espaces verts et plantations, aux emplacements réservés, au pluvial, au classement sonore des infrastructures de transport.

Je prends bonne note que les besoins du Département sur les emplacements réservés ont été pris en compte.

Je vous indique que cette procédure d'urbanisme n'appelle pas d'observation de la part du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.

R. L.

Jean-Louis MASSON



[Signature]